

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-seizième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le jeudi 16 novembre 2023, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS**

Monia Abdallah	Professeure, Département d'histoire de l'art
Quentin Baudens	Étudiant, représentant de la Faculté de science politique et de droit
Ariane Beaudin	Étudiante, représentante de la Faculté des arts
Myriam Bravo	Représentante des groupes étudiants
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la vie étudiante
Émilie Gagné	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences
Justine Goossens	Étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante
Thomas Saïas	Professeur, Département de psychologie

### **MEMBRES ABSENTS**

Étienne Beaulieu	Représentant des groupes étudiants
Aurégan Damourette*	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Lotfi Khribi*	Chargé de cours, Département de mathématiques
Sabine Lionnet*	Attachée d'administration, Services à la vie étudiante – Bureau des activités sportives
Sylvie Quéré*	Directrice des Services de soutien et de développement académiques

### **OBSERVATRICE, OBSERVATEURS PRÉSENTS**

Marco Bacon	Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
Amanda L. Darveau	Étudiante, représentante de la Faculté de communication
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes
Alexandre Lamarre	Directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la vie étudiante

### **INVITÉE, INVITÉ**

Louise Collignon	Directrice écoresponsabilités
Jonathan St-Jean	Directeur du Service de la planification et des projets immobiliers

\* Absence motivée

## **SECRETARIAT DES INSTANCES**

Marie-Hélène Fandrich  
Simon Bossé-Pelletier

Directrice du Secrétariat des instances  
Chargé d'instances

---

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Jean-Christian Pleau préside la séance et Marie-Hélène Fandrich agit à titre de secrétaire, assistée de Simon Bossé-Pelletier, chargé d'instances.

---

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite la bienvenue aux membres et personnes observatrices. Il annonce qu'il s'agit de la première présence de Amanda L. Darveau, étudiante au programme de baccalauréat en action culturelle, à titre de membre représentant la Faculté de communication, qui siège à titre d'observatrice dans l'attente de sa nomination par le Conseil d'administration.

### **1. Points statutaires**

#### **1.1 Ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Le vice-recteur à la Vie académique indique que le point 1.2, Procès-verbal de la 175<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 20 octobre 2023, est retiré et que celui-ci sera déposé lors de la prochaine rencontre. Un membre émet le souhait d'ajouter un point de discussion au sujet de la guerre entre Israël et le Hamas. Il est convenu de l'inscrire au point 5.1.

Enfin, une membre se dit surprise de la présence du point 3.2 portant sur la Politique institutionnelle en santé mentale étudiante. Il lui est répondu que le point avait été mis en dépôt jusqu'à la présente rencontre. Cela sera une occasion de faire le point dans ce dossier.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Justine Goossens, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

#### **1.2 Affaires en découlant**

Aucun point n'est soulevé.

### **2. Présentations**

#### **2.1 Présentation du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'écoresponsabilité (CIME)**

Le président accueille Louise Collignon, directrice écoresponsabilités, et l'invite à présenter les mandats et actions du Comité institutionnel d'application de la Politique n° 37 en matière d'écoresponsabilité.

Celle-ci débute en soulignant que le Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'écoresponsabilité (CIME) existe en vertu de la Politique n° 37 en matière d'écoresponsabilité qui intègre les quatre grands secteurs de la vie universitaire, c'est-à-

dire la recherche et création, la formation académique, les services aux collectivités et le milieu d'étude et de travail. Le Plan d'action intégré en matière d'écoresponsabilité (PAIME) concerne principalement quatre grands axes du plan d'action : fédérer la communauté autour des objectifs de la Politique, structurer les parties prenantes et accroître les synergies, circonscrire les gaz à effet de serre et entreprendre des mesures de réduction, enfin, valoriser les acquis avec l'obtention de la certification STARS.

Parmi les nombreuses initiatives du CIME, plusieurs sont citées comme le mois de la mobilité durable qui faisait la promotion d'alternatives à la voiture solo, le lancement d'une application de covoiturage ou l'escouade de sensibilisation sur le tri des matières résiduelles.

Une période de questions s'ensuit. Un membre demande s'il serait possible de considérer un rabais sur le titre mensuel avec la Société de transport de Montréal. Il lui est répondu qu'il y a une volonté pour ce type de mesure. Une réflexion est entamée afin de voir comment une telle mesure pourrait être financée.

Une autre membre souligne que le plan quinquennal de l'Université tire à sa fin et se questionne sur les manières de participer aux réflexions du prochain plan. Il lui est répondu que le précédent plan visait à rattraper un certain retard et que le prochain s'articulera autour des groupes qui pourront faire des recommandations notamment.

Une question est adressée à savoir si les inventaires sur la biodiversité sont disponibles pour le bénéfice du groupe CRAPAUD. La directrice écoresponsabilités répond que le rapport sera déposé sous peu. Enfin, un commentaire est émis à l'effet que certaines pratiques appliquées il y a deux ou trois ans n'ont pas été renouvelées alors que celles-ci ont eu un impact positif sur l'écosystème entourant l'Université. Il est cité en exemple la collecte de feuilles mortes qui permet la préservation d'insectes pollinisateurs. La directrice écoresponsabilités affirme son accord et indique qu'il y a eu problème de communication et que les bonnes pratiques seront réintroduites rapidement.

Le président remercie Louise Collignon de s'être rendue disponible pour le Comité de la vie étudiante puis celle-ci quitte la rencontre.

## **2.2 Présentation sur les chantiers “Pour une université inclusive”, et spécialement le chantier n° 3 – Agir pour l'équité et l'inclusion des personnes en situation de handicap**

Le vice-recteur à la Vie académique effectue une brève présentation des chantiers "Pour une université inclusive". Il indique que les chantiers ont officiellement débuté au mois de décembre 2022 et proviennent d'une volonté à l'interne de valoriser l'inclusion, tant par l'approche EDI que par celle de l'éducation inclusive exposée dans le Rapport Brodeur et endossée par la Commission des études. Ces cinq grands chantiers visent d'une part à combattre le racisme, à s'engager sur la voie de la réconciliation avec les Premiers Peuples, à agir pour l'équité et l'inclusion pour les personnes en situation de handicap et les membres de la communauté LGBTQ2+ et finalement, renforcer l'accès à l'égalité en emploi.

Le vice-recteur à la Vie académique rappelle que l'approche de l'éducation inclusive vise à lever les obstacles que peuvent rencontrer les personnes étudiantes à tous les niveaux lors de leur parcours. Celui-ci termine en soulignant que l'Université peut être fière du travail accompli, mais qu'il reste beaucoup à faire afin de répondre à la hausse de déclarations de personne en situation de handicap. Un comité consultatif se réunit trois fois par année afin d'évaluer les besoins et y répondre de manière adéquate.

### **2.3 Complément sur les travaux de l'accessibilité du campus**

Le président accueille Jonathan St-Jean, directeur du Service de la planification et des projets immobiliers (SPPI), et l'invite à présenter le point concernant les travaux d'accessibilité du campus.

Il indique en débutant que l'Université est régie par le Code du bâtiment et que celui-ci inclut la notion d'accessibilité.

Il souligne que la vision du SPPI est tournée vers une approche de conception inclusive et priorise les projets ayant le plus grand impact. Le directeur du SPPI ajoute qu'une réflexion entourant l'accessibilité est faite lors de la planification des projets de réaménagement. Enfin, il salue la grande collaboration avec les partenaires en accessibilité et en EDI pour tirer profit de leur expertise.

Il fait ensuite un récapitulatif des projets réalisés depuis 2014. Il est notamment question de l'installation d'ouvre-portes motorisés installés dans les entrées de pavillons, de la disponibilité de triporteurs, de toilettes accessibles avec barre d'appui et ouvre-porte motorisé et de salles de toilettes non genrées. Il termine en mentionnant les projets en planification et en cours.

Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres à émettre des commentaires ou poser des questions. Un membre souligne que l'information relative à l'emplacement des toilettes non genrées n'est pas largement connue. Le directeur du SPPI rappelle que l'information sous forme de cartes des campus se trouve sur le site du Service des communications.

Une autre membre remercie le directeur du SPPI pour la présentation, puis celui-ci quitte la rencontre.

## **3. Sujets pour adoption**

### **3.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-176-3.1)**

Le tableau des nominations est présenté aux membres avec, y figurant, le nom des personnes désignées.

Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres étudiantes, étudiants à transmettre les nominations qui permettraient de pourvoir certains autres postes, le cas échéant.

Aucune nouvelle nomination n'est proposée.

### **3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante (Annexe CVE-176-3.2)**

Le directeur des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il rappelle que le dossier a été mis en dépôt lors de la dernière rencontre du Comité de la vie étudiante et effectue une brève synthèse des discussions qui ont eu lieu depuis. Il mentionne que des modifications ont été apportées au projet de politique institutionnelle en santé mentale en tenant compte des propositions faites et commentaires émis lors de la dernière assemblée.

Un membre indique prendre acte des modifications apportées et se dit sensible au travail effectué. Il affirme qu'il y a présence d'aspects intéressants, mais soumet que la complexité de certains points, notamment touchant les membres du personnel enseignant, devrait faire l'objet d'un avis du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ). Le membre poursuit en soulignant que l'intention n'est pas de ralentir le processus d'adoption de la politique, mais plutôt de terminer toutes les vérifications, incluant les vérifications juridiques, jugées nécessaires par le SPUQ.

Une membre se dit surprise de la demande du SPUQ, considérant le retrait de toutes formulations impliquant une obligation d'action pour le personnel enseignant et de soutien dans le projet de politique, et se questionne sur les risques pour le personnel enseignant dans l'actuelle version. Le vice-recteur à la Vie académique précise également qu'une validation juridique du projet de politique sera effectuée avant son adoption par le Conseil d'administration.

Le directeur des Services à la vie étudiante évoque qu'en l'absence de recommandation de la part du Comité de la vie étudiante, une présentation pour adoption par le Conseil d'administration pourrait tout de même être effectuée. Il lui est répondu par un membre que le SPUQ a été interpellé puisqu'il n'a pas été consulté en amont lors du processus. De plus, il ajoute ne pas comprendre la raison de précipiter le processus et ne pas apprécier l'évocation de passer outre une recommandation du CVE. D'autres commentaires sont émis quant au risque de repousser le calendrier d'adoption considérant que le plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME) du ministère de l'Enseignement supérieur exigeait que toutes les universités au Québec se dotent d'une telle politique pour le mois de septembre 2023.

Il est proposé par Monia Abdallah, appuyé par Thomas Saias, que le présent point soit mis en dépôt jusqu'à la prochaine rencontre du CVE, le 19 janvier 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Points d'information**

##### **4.1 Informations du président**

Aucun point n'est soulevé.

##### **4.2 Informations générales**

###### **4.2.1 Rapport annuel 2022-2023 des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-176-4.2.1)**

Le directeur des Services à la vie étudiante présente le rapport annuel 2022-2023 des Services à la vie étudiante, tel que déposé en annexe. Aucun point n'est soulevé.

###### **4.2.2 Présentation du Plan de travail 2023-2024 du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique (Annexe CVE-176-4.2.2)**

Le directeur des Services à la vie étudiante présente le Plan de travail 2023-2024 du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie

académique (CUSVRVA), tel que déposé en annexe. Le Comité se penchera notamment au cours de la prochaine année sur les questions entourant le logement étudiant, l'insertion professionnelle, le recrutement international, le Centre sportif et les locaux des groupes étudiants.

Aucun point n'est soulevé.

#### **4.2.3 Suivi du dossier des compensations pour les membres étudiants des comités institutionnels**

Le directeur des Services à la vie étudiante souligne que le Rectorat a décidé d'aller de l'avant dans le dossier des compensations pour les membres étudiantes, étudiants des comités institutionnels. En effet, la Direction et la partie étudiante se sont entendues sur une liste de comités ainsi que sur le fait que les fonds seraient pris à même le budget de l'Université.

Un membre demande si les comités EDI ainsi que les comités de programmes seront inclus. Un membre étudiant salue le travail effectué dans ce dossier et souligne que cela est grandement apprécié. Ensuite, il est demandé s'il s'agira d'une rémunération ou d'une compensation. Il est répondu par le directeur des Services à la vie étudiante qu'il s'agit bien d'une compensation. Il précise qu'une liste de comités sera mise en dépôt pour la prochaine rencontre, mais annonce que les comités de programmes sont exclus. Afin de les inclure, il faudrait considérer la possibilité d'avoir une CANO pour financer cette option.

#### **4.3 Registre des suivis (Annexe CVE-176-4.3)**

Aucun point traité.

### **5. Divers**

#### **5.1 Guerre Israël-Hamas**

Un membre étudiant souhaite ouvrir une discussion concernant la guerre Israël-Hamas. Celui-ci prend acte de la position de l'Université en faveur de la paix, mais croit que celle-ci devrait aller plus loin en participant à une campagne de boycottage d'Israël. Le vice-recteur à la Vie académique souligne, pour débiter, que l'ensemble de la communauté est uni afin de condamner la violence. Il ajoute que la question du boycottage d'Israël est discutée dans le monde universitaire depuis les années 90 mais ne fait pas consensus. Il émet ensuite des réserves quant au rôle de l'Institution dans pareil conflit.

Un membre ajoute que plusieurs associations étudiantes ont adopté des mandats de boycottage. Il est souligné qu'un boycottage envoie un message fort considérant les ententes interuniversitaires et la coopération bilatérale. D'autres commentaires sont émis et le vice-recteur, en guise de conclusion, souligne la convergence autour de l'appel en faveur de la paix.

### **6. Dépôt de documents**

Aucun document n'est déposé.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 30 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XXXX 2024.

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

### Ordre du jour

#### Cent soixante-seizième assemblée ordinaire, le 16 novembre 2023 à 9 heures 30

#### 1. Points statutaires

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Affaires en découlant

#### 2. Présentations

- 2.1 Présentation du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'écoresponsabilité (CIME) [Invitée: Louise Collignon]
- 2.2 Présentation sur les chantiers Équité, diversité, inclusion – Personne en situation de handicap
- 2.3 Complément sur les travaux de l'accessibilité du campus [Invité : Jonathan St-Jean, directeur du Service de la planification et des projets immobiliers]

#### 3. Sujets pour adoption

- 3.1 Tableau des nominations
- 3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante

#### 4. Points d'information

- 4.1 Informations du président
- 4.2 Informations générales
  - 4.2.1 Rapport annuel 2022-2023 des Services à la vie étudiante [Présentateur : Jasmin Roy, directeur des Services à la vie étudiante]
  - 4.2.2 Présentation du Plan de travail 2023-2024 du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique [Présentateur : Jasmin Roy, directeur des Services à la vie étudiante]
  - 4.2.3 Suivi du dossier des compensations pour les membres étudiants des comités institutionnels [Présentateur : Jasmin Roy, directeur des Services à la vie étudiante]
- 4.3 Registre des suivis



**5. Divers**

5.1 Guerre Israël-Hamas

**6. Dépôt de documents**

**Prochaine rencontre : le 19 janvier 2024 à 9h30**